



Bureau 103  
2175, boulevard De Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2K 4S3  
1 800 253-6665 514 525-5505  
Télécopieur : 514 525-5218

[fondaction.com](http://fondaction.com)

## **Avis de convocation**

# **25<sup>e</sup> assemblée générale annuelle**

des actionnaires de Fondaction, le Fonds de  
développement de la Confédération des syndicats  
nationaux pour la coopération et l'emploi

## **et information aux actionnaires (27 juillet 2020)**

aux fins de l'assemblée générale annuelle  
des actionnaires devant se tenir le  
**19 septembre 2020 à 9 h 30**



## Avis de convocation

# 25<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

des actionnaires de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

AVIS est donné par les présentes que la vingt-cinquième assemblée générale annuelle (« l'assemblée ») des actionnaires de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, se tiendra en format virtuel le samedi **19 septembre 2020, à 9 h 30**

## Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée

---

2. Lecture de l'avis de convocation

---

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle des actionnaires

---

4. Hommage à Léopold Beaulieu, fondateur de Fondation

---

5. Présentation du rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 mai 2020 :
  - Rapport du président du conseil d'administration, Jacques Létourneau
  - Rapport de la présidente-directrice générale, Geneviève Morin
  - Situation financière et résultats d'exploitation au 31 mai 2020

---

6. Présentation du rapport de développement durable

---

7. Nomination de l'auditeur indépendant et autorisation au conseil d'administration d'établir sa rémunération

---

8. Élection aux postes nos 9 et 10 au conseil d'administration

---

9. Rapport annuel : rapport de la présidente-directrice générale, Geneviève Morin

---

10. Considération de toute autre affaire pouvant être régulièrement soumise à l'assemblée

---

11. Clôture de l'assemblée

---

# Mot de Jacques Létourneau

Président du conseil d'administration



## Être proactif et intègre pour conduire le changement

Fondation rend accessible, principalement à partir des lieux de travail, une épargne-retraite qui contribue à l'amélioration des conditions de vie à la retraite. Au 31 mai 2020, ce sont 176 488 actionnaires-épargnants, dont 16 089 nouveaux à qui je souhaite d'ailleurs la bienvenue, qui choisissent la finance durable et cotisent à Fondation, contribuant à ce que l'actif net dépasse les 2,26 milliards de dollars.

La crise sanitaire a plongé de nombreux Québécois dans une situation financière difficile. Les incertitudes causées par la volatilité des marchés financiers ont incité certains actionnaires à la retraite ou de plus de 65 ans à retirer leurs fonds avant l'annonce de la nouvelle valeur de l'action qui, malgré tout, a augmenté de 0,44 \$ par rapport à l'exercice financier précédent. Au cours de l'exercice 2019-2020, Fondation a procédé à des rachats et achats de gré à gré à hauteur de 287,5 M\$, comparativement à 122,0 M\$ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 136 %. On compte 13 372 actionnaires qui ont pris leur retraite cette année et qui bénéficient de l'épargne qu'ils nous avaient confiée.

Fondation considère que l'emploi constitue un moyen essentiel de participer à la création et à la redistribution de la richesse, de s'intégrer à la société, d'assurer la vitalité régionale, de contribuer à l'épanouissement des personnes et à la réduction des inégalités. Cette vision s'incarne, entre autres, par l'importance accordée au développement d'entreprises inscrites dans un processus de gestion collaborative et d'entreprises d'économie sociale ainsi qu'au développement d'entreprises qui visent l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Au cours de l'année 2019-2020, les investissements directs en entreprise ainsi que dans nos fonds partenaires ont contribué au maintien et à la création de plus de 47 800 emplois au Québec.

C'est par son approche de gestion globale que Fondation est appelé à transformer positivement l'économie du Québec dans une perspective de développement durable. C'est en étant animé par cette vision que le conseil d'administration a procédé cette année à la nomination d'une nouvelle présidence-direction générale et qu'il s'assure de la bonne marche des opérations courantes, de la santé financière de l'organisation en congruence avec les orientations stratégiques de Fondation et les balises éthiques de sa gouvernance.

Je remercie les membres du conseil d'administration, les membres des comités ainsi que l'équipe de Fondation, son président-directeur général sortant et sa nouvelle présidente-directrice générale pour le travail accompli.

Au nom du conseil d'administration, je vous invite à prendre connaissance des nombreuses réalisations de Fondation et du bilan de la dernière année en assistant, en format virtuel, à la 25<sup>e</sup> assemblée générale annuelle.

Jacques Létourneau  
Président du conseil d'administration

# Mot de Geneviève Morin

Présidente-directrice générale



## Une épargne pour améliorer notre monde

Les épargnants qui choisissent d'investir avec Fondation préparent leur retraite et ils préparent aussi le monde dans lequel ils vivront leur retraite. Nos résultats démontrent qu'investir dans des entreprises qui génèrent un impact social et environnemental positif, c'est une décision payante, pour la société comme pour les actionnaires.

L'actif net de Fondation poursuit sa croissance pour atteindre les 2,26 milliards de dollars. La valeur de l'action a été portée à 12,59 \$, soit une augmentation de 0,44 \$ par rapport à l'exercice financier précédent. Le nombre d'actionnaires est également en hausse, atteignant 176 488 personnes, et les émissions d'actions au cours de l'exercice ont totalisé 284,1 M\$.

Le Fonds a généré un résultat global de 85,7 M\$, comparativement à 60,5 M\$ au cours de l'exercice précédent. Malgré les effets de la crise de la COVID-19 dans l'économie et sur les marchés financiers, Fondation a enregistré un recul limité de la valeur de son action de -0,6 % au second semestre et ainsi terminé l'année avec un rendement annuel à l'actionnaire de 3,6 %\* comparativement à 2,8 % pour l'exercice précédent. Cette performance robuste s'ajoute aux autres types d'impacts positifs que nous recherchons et produisons.

## Un leadership en finance durable encore plus affirmé et nécessaire

Depuis 25 ans, Fondation est résolument et entièrement engagé en faveur du développement durable. Notre approche repose sur une vision globale face aux enjeux de société qui nous pousse à rechercher les entreprises, fonds et projets

qui ont des retombées économiques, sociales et environnementales positives comme l'évitement de milliers de tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> ou un accès accru à du financement pour les entreprises d'économie sociale et les femmes entrepreneurs. En 2019-2020, ce sont 210 millions de dollars que nous avons déployés en nouveaux investissements, portant le total investi en capital de développement à 1,52 milliard de dollars au 31 mai 2020. De plus, dans le contexte particulier de la crise, nous avons très rapidement mis en œuvre des mesures concrètes pour soutenir les entreprises que nous accompagnons.

La période que nous traversons est exceptionnelle à plusieurs égards. Nous avons devant nous une occasion extraordinaire d'accélérer des transformations déjà nécessaires avant la crise, tant en ce qui a trait à la lutte contre les changements climatiques qu'en matière d'inclusion sociale. Nous entretenons à cette fin un dialogue continu avec nos partenaires pour concrétiser des projets qui favoriseront la relance économique sur des bases plus vertes, équitables, inclusives, et performantes.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur appui, les employés et les responsables Fondation pour leur engagement ainsi que tous ceux et celles qui soutiennent notre mission. La confiance de chaque actionnaire ajoute à notre détermination.

Geneviève Morin  
Présidente-directrice générale

\*Rendements composés annuels à l'actionnaire au 31 mai 2020 : 1 an = 3,6 % 3 ans = 3,9 % 5 ans = 4,2 % 10 ans = 3,3 %

# Information aux actionnaires



## Convocation

L'avis de convocation est transmis à toutes les personnes qui détiennent au moins une action entière de catégorie A, série 1 ou série 2, inscrite aux livres de Fondation à la clôture des affaires le 27 juillet 2020.

L'assemblée se tiendra uniquement en format virtuel et sera présentée au moyen d'une webémission en direct à l'adresse <https://web.lumiagm.com/451928749>, le samedi 19 septembre 2020 à 9 h 30. Les actionnaires ne pourront pas assister à l'assemblée en personne.

La présence en ligne à l'assemblée permet aux actionnaires ou leur mandataire dûment nommés, de participer à l'assemblée et de poser des questions, en temps réel. Les actionnaires ou leur mandataire nommés peuvent voter aux moments appropriés pendant l'assemblée.

## Procuration

Les actionnaires qui ne peuvent assister à l'assemblée en format virtuel, le samedi 19 septembre 2020, à 9 h 30, aux fins énoncées dans l'avis de convocation, peuvent se faire représenter par l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration de Fondation ou par toute autre personne mandataire de leur choix en remplissant le formulaire de procuration qui se trouve dans votre portail Fondation et en le retournant à la Société de Fiducie AST (Canada) (« AST »). Pour être valide, AST devra recevoir vos instructions de procuration avant 17 h le mercredi 16 septembre 2020.

Les actionnaires qui souhaitent nommer une personne autre qu'un membre du conseil d'administration dans le formulaire de procuration doivent suivre attentivement les instructions figurant dans le formulaire de procuration. Ces instructions prévoient une étape supplémentaire pour l'inscription de ce mandataire auprès de AST, après l'envoi du formulaire

de procuration. Le mandataire devra en effet communiquer avec AST au **1 866 822-1237** (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au **1 514 285-8807** (autres pays) pour obtenir un numéro de contrôle valide afin d'exercer le droit de vote. Un mandataire qui n'est pas inscrit auprès d'AST ne recevra pas le numéro de contrôle nécessaire pour prendre part à l'assemblée virtuelle et sera seulement en mesure d'y assister comme invité. Les invités pourront ouvrir une session et écouter l'assemblée virtuelle, mais ne pourront pas y voter.

Les actionnaires qui ont accordé une procuration peuvent la révoquer en formulant leurs nouvelles instructions de procuration à AST avant 17 h le mercredi 16 septembre 2020. Un actionnaire ayant rempli et transmis une procuration à AST peut assister à l'assemblée en format virtuel et voter, ce qui annulera automatiquement sa procuration préalablement transmise.

## Droit de vote

Toutes les personnes qui détiennent au moins une action entière de catégorie A, série 1 ou série 2, inscrite aux livres à la clôture des affaires, le 4 septembre 2020, sont habilitées à exercer leur droit de vote. En cas de scrutin, chaque action de catégorie A, série 1 ou série 2, entièrement payée à cette date donnera à l'actionnaire le droit à un vote qui pourra être exercé personnellement ou par l'entremise d'une personne mandataire.

## Instructions pour l'assemblée virtuelle

En raison des incidences incertaines du coronavirus sur la santé publique et afin de protéger la santé et la sécurité de nos actionnaires, de nos employés et d'autres parties prenantes qui assistent habituellement à l'assemblée, cette année l'assemblée ne sera pas tenue dans un lieu physique. L'assemblée se déroulera au moyen d'une webémission en direct par l'entremise d'une plateforme virtuelle et scrutin en temps réel. Nous espérons que la tenue d'une assemblée virtuelle favorisera la participation de nos actionnaires, étant donné qu'elle leur permettra d'assister aisément à l'assemblée peu importe leur emplacement géographique.

## Instructions concernant le vote à l'assemblée

Les actionnaires inscrits et les mandataires dûment nommés seront en mesure d'assister à l'assemblée virtuelle et d'y voter en temps réel, à condition d'avoir une connexion Internet, d'avoir un numéro de contrôle et de suivre les instructions figurant à la rubrique « *Comment assister à l'AGA en format virtuel et y exercer mon droit de vote* » à [www.fondaction.com/aga](http://www.fondaction.com/aga).

Nous vous recommandons d'ouvrir une session pour l'assemblée au moins une heure (1h) avant le début de celle-ci.

## Comment voter

Vous pouvez exercer les droits de vote se rattachant à vos actions de deux façons :

- en envoyant votre formulaire de procuration, conformément aux instructions précisées; ou
- pendant l'assemblée, en votant en ligne au moment de passer au vote, par l'intermédiaire de la plateforme virtuelle.

### Pour accéder à l'assemblée virtuelle et y voter

---

**Étape 1 :** Ouvrir une session sur la plateforme virtuelle en ligne à l'adresse

<https://web.lumiagm.com/451928749>.

---

**Étape 2 :** Suivre ces instructions :

- **Actionnaires inscrits**

Cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle », puis entrer votre numéro de contrôle unique à 13 chiffres et le mot de passe « fondaction2020 » (sensible à la casse). Le numéro de 13 chiffres apparaissant sur le formulaire de procuration est votre numéro de contrôle.

Si vous utilisez votre numéro de contrôle pour accéder à l'assemblée et que vous votez, la procuration préalablement transmise sera révoquée. **Si vous ne souhaitez pas révoquer une procuration remise précédemment, vous ne devez pas voter pendant l'assemblée.**

- **Mandataires dûment nommés**

Cliquer sur « J'ai un numéro de contrôle », puis entrer le numéro de contrôle unique à 13 chiffres et le mot de passe « fondaction2020 » (sensible à la casse). Le numéro à 13 chiffres aura été fourni au mandataire dans un courriel par AST à la suite de l'inscription de ce dernier. Un mandataire qui n'est pas inscrit ne recevra pas le numéro de contrôle nécessaire pour voter à l'assemblée.

---

# Votes

---

## Nomination et rémunération de l'auditeur indépendant

À l'assemblée, les actionnaires devront nommer l'auditeur indépendant qui sera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires et autoriser le conseil d'administration à établir sa rémunération. Actuellement, l'auditeur indépendant est la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

---

## Élection à deux postes au conseil d'administration

Deux personnes devront être élues parmi les actionnaires pour un mandat de deux ans au sein du conseil d'administration. Les personnes élues demeureront en poste jusqu'à l'expiration de leur mandat ou jusqu'à ce qu'un successeur soit élu ou nommé. Conformément au processus de mise en candidature de Fondaction, les actionnaires peuvent soumettre leur candidature à un de ces postes jusqu'au 28 août 2020, 17 h. Les personnes qui occupent actuellement ces postes sont rééligibles, il s'agit de MM. Michel Tremblay et Michel Tétreault.

## Processus de mise en candidature

Vous trouverez toute l'information pertinente reliée au processus de mise en candidature sur le site Web [www.fondaction.com/aga](http://www.fondaction.com/aga). En l'absence de candidature qui répond aux critères établis, la présidence de l'assemblée peut appeler l'assemblée à soumettre des candidatures. Les actionnaires dont la candidature a été proposée doivent faire connaître leur acceptation à la présidence de l'assemblée.

Le conseil d'administration a convenu, comme attitude générale, de ne pas présenter de recommandation formelle aux assemblées générales annuelles à l'occasion des élections.

# Rémunération des membres de la haute direction visés et des administrateurs

La rémunération établie tient compte du niveau de responsabilité, de l'expérience, de la scolarité, du marché ainsi que d'un souci d'équité entre les cadres et les salariés syndiqués.

Pour les besoins du présent document, le terme membres de la haute direction visés (les « membres de la haute direction visés ») de Fondaction désigne, en tout temps pendant le dernier exercice clos :

- i. le président-directeur général / la présidente-directrice générale;
- ii. le chef de la direction financière;
- iii. les trois hauts dirigeants les mieux rémunérés, autre que les dirigeants mentionnés en (i) et (ii), à la fin du dernier exercice clos et dont la rémunération totale était de plus de 150 000 \$ pour cet exercice.

La rémunération des membres de la haute direction visés et des autres cadres est périodiquement révisée. Sauf pour la présidence-direction générale dont la rémunération est autrement déterminée, les échelles salariales prévoient des augmentations annuelles comparables à celles des salariés syndiqués. Il n'existe aucun programme de rémunération incitative ni à court, ni à long terme; en conséquence, il n'y a aucune attribution à base d'actions, ni à base d'options, ni en vertu de tout autre plan incitatif.

## Tableau sommaire de la rémunération des membres de la haute direction visés

Exercice financier terminé le 31 mai 2020

Nom et poste principal	Salaire <sup>(1)</sup>	Attributions fondées sur des actions <sup>(2)</sup>	Rémunération en vertu d'un plan incitatif non fondé sur des titres de capitaux propres - Plan incitatif annuel	Éléments rémunérateurs reliés aux régimes de retraite	Autre rémunération <sup>(3)</sup>	Rémunération totale
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Léopold Beaulieu</b> <sup>(4)</sup> Président-directeur général	796 647	0	S.O.	0	10 864	807 511
<b>Geneviève Morin</b> <sup>(5)</sup> Présidente-directrice générale	171 922	500	S.O.	984 600	18 423	1 175 445
<b>Patrick Cabana</b> Chef de la direction financière	230 486	500	S.O.	95 300	15 718	342 004
<b>Jean Marcotte</b> Vice-président, Épargne	251 583	500	S.O.	152 800	16 521	421 404
<b>Stéphan Morency</b> Vice-président, chef de l'investissement	244 711	500	S.O.	96 300	16 241	357 752
<b>Luc Verville</b> Chef des placements	230 556	500	S.O.	121 000	15 728	367 784

(1) Les salaires qui figurent dans le tableau sommaire de la rémunération sont les salaires de base versés pour l'exercice financier 2019-2020.

(2) L'ensemble des salariés de Fondation a accès à cet avantage en fonction des règles d'admissibilité.

(3) Montant assumé par l'employeur relié aux assurances collectives.

(4) M. Léopold Beaulieu a cessé ses fonctions de président-directeur général le 31 janvier 2020, la rémunération indiquée comprend la rémunération versée jusqu'au 31 janvier 2020 ainsi que les indemnités et autres sommes versées à la suite de son départ.

(5) Mme Geneviève Morin est entrée en fonction le 6 janvier 2020. La rémunération indiquée comprend la rémunération versée pour la période du 6 janvier 2020 au 31 mai 2020.



## Tableau des régimes de retraite des membres de la haute direction visés

Le tableau suivant indique les prestations de retraite annuelles globales payables aux membres de la haute direction visés, aux termes du régime enregistré et d'un régime supplémentaire, basées sur les modalités de retraite à prestations déterminées en vigueur au 31 mai 2020. Il indique également la valeur des prestations de retraite acquises entre le 1<sup>er</sup> juin 2019 et le 31 mai 2020.

Nom et poste principal	Prestations annuelles payables						
	Années décomptées <sup>(1)</sup>	À la fin de l'exercice <sup>(2)</sup>	À 65 ans <sup>(2)(3)</sup>	Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice <sup>(4)</sup>	Variation attribuable à des éléments rémunérateurs <sup>(5)</sup>	Variation attribuable à des éléments non rémunérateurs <sup>(6)</sup>	Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice <sup>(7)</sup>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Léopold Beaulieu</b> <sup>(8)</sup> Président-directeur général	41,25	211 900	211 900	2 892 200	0	(56 900)	2 835 300
<b>Geneviève Morin</b> <sup>(9)</sup> Présidente-directrice générale	23,42	128 700	170 200	2 174 400	984 600	235 500	3 394 500
<b>Patrick Cabana</b> Chef de la direction financière	2,70	10 500	66 400	136 000	95 300	3 100	234 400
<b>Jean Marcotte</b> Vice-président, Épargne	20,15	92 800	139 700	1 856 000	152 800	10 800	2 019 600
<b>Stéphan Morency</b> Vice-président, chef de l'investissement	10,52	32 900	123 300	555 900	96 300	3 200	655 400
<b>Luc Verville</b> Chef des placements	11,51	47 700	92 500	900 000	121 000	7 000	1 028 000

(1) Nombre d'années décomptées dans le régime de retraite de Fondation. Le nombre d'années décomptées dans le régime supplémentaire de retraite pour les cadres de Fondation peut être différent.

(2) Prestations payables du régime global. Le salaire final moyen est calculé au 31 mai 2020 avec les taux de salaire au 1<sup>er</sup> juin 2017, 2018 et 2019.

(3) Prestations payables à 65 ans ou à la fin de l'exercice si l'âge du membre de la haute direction visé dépasse 65 ans à la fin de l'exercice. Pour le calcul des prestations annuelles payables, le salaire final moyen est calculé au 31 mai 2020 et la rente maximale de l'année 2020 permise par la *Loi de l'impôt sur le revenu* ne sont pas projetés. L'achat de rente est considéré dans le montant des prestations annuelles, s'il y a lieu.

(4) L'obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice est calculée avec le taux d'actualisation de 3,15 % par année et l'hypothèse d'augmentation de salaire de 3,25 % par année.

(5) Les éléments suivants sont inclus : constitutions des prestations calculées au début de l'année, l'impact de la différence dans l'obligation au titre des prestations constituées calculées avec le salaire 2020 projeté et le salaire 2020 réel et l'impact des amendements aux régimes, si applicable.

(6) Les éléments suivants sont inclus : modification des hypothèses et l'expérience attribuable à des éléments non rémunérateurs (incluant les changements à la rente maximale permise par la *Loi de l'impôt sur le revenu*).

(7) L'obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice est calculée avec le taux d'actualisation de 3,25 % par année et l'hypothèse d'augmentation de salaire de 3,50 % par année. Les autres hypothèses économiques et démographiques et les méthodes sont les mêmes que celles utilisées pour les régimes de retraite lors de la divulgation comptable au 31 mai 2020 aux fins des états financiers de Fondation.

(8) M. Léopold Beaulieu a cessé ses fonctions le 31 janvier 2020.

(9) Mme Geneviève Morin est entrée en fonction le 6 janvier 2020.

## Régimes en vue de la retraite

Les régimes en vue de la retraite de Fondation sont un régime à prestations déterminées pour l'ensemble des salariés incluant les cadres de Fondation et un régime supplémentaire à l'intention des cadres admissibles.

Le régime supplémentaire a pour but d'offrir des prestations de retraite, entièrement à la charge de l'employeur, pour la partie de la rémunération excédant le plafond admissible du régime de retraite de base.

## Autres avantages

Les cadres de Fondation ont accès à une allocation de départ ne dépassant pas une somme correspondant à un mois par année de service, en tant que cadre, pour un maximum de 12 mois.

## Rémunération des administrateurs

Conformément à la politique de jetons de présence et de remboursement de dépenses des membres du conseil d'administration et des comités, des jetons de présence sont versés à toute personne, qui n'est pas salariée de Fondation et qui exerce les fonctions de membre du conseil d'administration de Fondation ou de membre de comités créés par le conseil d'administration.

La rémunération des membres du conseil d'administration ou des membres de comités siégeant sur le conseil d'administration de Fondation a été révisée et est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Honoraires de base	Valeurs (\$)
Présidence du conseil d'administration	30 000
Présidence d'un comité du conseil	2 500
Membres du conseil (autre que la présidence)	7 500
Jetons de présence	
Réunions régulières du conseil et des comités	1 000
Réunions extraordinaires du conseil et des comités	500
Frais hebdomadaire pour l'étude de demandes (comité d'achats de gré à gré seulement)	200

Le président du conseil d'administration, M. Jacques Létourneau, le secrétaire-trésorier, M. Pierre Patry, ainsi que l'administrateur, M. Marc Picard, ont renoncé au versement des honoraires de base et des jetons de présence pour leur participation aux réunions du conseil d'administration et des comités.

## Rémunération totale

L'ensemble de la rémunération versée pour l'exercice financier terminé le 31 mai 2020 à des membres du conseil d'administration totalise 171 879 \$.

Nom et occupation principale des membres du conseil d'administration	Rémunération totale versée durant l'exercice financier 2019-2020
	\$
Jacques Létourneau <sup>1,7</sup> Président du conseil d'administration de Fondation Président de la Confédération des syndicats nationaux	S.O.
Geneviève Morin <sup>1</sup> Présidente-directrice générale de Fondation	S.O.
* Clément Guimond <sup>2</sup> Vice-président du conseil d'administration de Fondation Retraité de la Caisse d'économie solidaire Desjardins	10 476
Pierre Patry <sup>4,9</sup> Secrétaire-trésorier du conseil d'administration de Fondation Trésorier de la Confédération des syndicats nationaux	S.O.
* Diane Beaudry, CPA, CA, IAS-A <sup>2,3,9</sup> Présidente de Conseil Projection inc.	22 598
* Claude Demers, CPA, CGA <sup>2</sup> Retraité du Mouvement Desjardins	11 086
* Nicole Fontaine <sup>4</sup> Retraîtée de l'Office de la protection du consommateur	15 360
* Pierre B. Lafrenière <sup>1,7</sup> Vice-président exécutif de Oaklins Canada Est inc.	18 134
* Thierry C. Pauchant <sup>7</sup> Professeur honoraire à HEC Montréal	13 098
* Marc Picard <sup>1</sup> Directeur général de la Caisse d'économie solidaire Desjardins	S.O.
* Pierrette Poirier <sup>8</sup> Retraîtée du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Suroît	21 970
* Jean-Pierre Revéret <sup>4,6</sup> Professeur associé, ESG-UQAM, Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale	12 339
* Louise St-Jacques <sup>1,9</sup> Retraîtée de la Coopérative des travailleurs de la Puce Ressource Informatique et de La Puce communautaire inc.	18 084
Michel Tétreault <sup>5,10</sup> Trésorier de la Fédération de l'industrie manufacturière CSN	13 818
* Michel Tremblay <sup>5,10</sup> Retraité du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie	14 916

## Mandats des administrateurs

Depuis le 19 septembre 2015, les membres du conseil d'administration, autres que la présidente-directrice générale, ne peuvent occuper cette charge pendant plus de 12 ans. Cette limite ne s'applique pas aux deux membres nommés par le comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux qui ne sont pas tenus d'être des administrateurs indépendants. Le mandat de la présidente-directrice générale est d'une durée maximale de cinq ans, renouvelable.

\* Administrateur indépendant

- 1 Membre du comité exécutif
- 2 Membre du comité d'audit
- 3 Membre du comité d'évaluation
- 4 Membre du comité de gouvernance et d'éthique
- 5 Membre du comité de placement (autres investissements)
- 6 Membre du comité du portefeuille d'entreprises québécoises publiques
- 7 Membre du comité de ressources humaines
- 8 Membre du comité des achats de gré à gré
- 9 Membre du comité de gestion des risques de la sécurité des opérations
- 10 Membre dont le mandat prend fin à l'assemblée

# États financiers abrégés

Les états financiers abrégés sont extraits des états financiers audités par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour les exercices terminés les 31 mai 2019 et 2020.

Les états financiers audités complets, comprenant les notes et le rapport de l'auditeur indépendant, sont disponibles sur le site [Web fondation.com](http://Web fondation.com) ou sur le site [Web sedar.com](http://Web sedar.com).

Bilans Aux 31 mai	2020	2019
(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)	\$	\$
<b>Actif</b>		
Encaisse et équivalents de trésorerie	10 746	12 064
Débiteurs et autres actifs	30 959	28 914
Autres investissements	1 077 033	1 025 838
Investissements en capital de développement	1 211 477	1 164 006
Immobilisations corporelles et incorporelles	20 273	18 608
Impôts différés	8 161	7 368
	<b>2 358 649</b>	<b>2 256 798</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et autres passifs	57 730	32 816
Passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs	36 357	41 745
	<b>94 087</b>	<b>74 561</b>
<b>Actif net</b>	<b>2 264 562</b>	<b>2 182 237</b>
Nombre d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 en circulation (en milliers)	179 884	179 554
Actif net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)	12,59	12,15

# États du résultat global

Exercices terminés les 31 mai

2020

2019

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

\$

\$

## Produits

Intérêts	31 689	29 111
Dividendes et distributions	58 843	60 686
Honoraires et autres revenus	1 526	2 539
	<b>92 058</b>	<b>92 336</b>

## Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements

Réalisés	40 188	66 361
Non réalisés	18 330	(28 354)
	<b>58 518</b>	<b>38 007</b>
	<b>150 576</b>	<b>130 343</b>

## Charges opérationnelles

Souscription, registrariat et services aux actionnaires	12 120	13 227
Gouvernance et administration	24 967	16 507
Investissements en capital de développement et autres investissements	28 806	18 041
Amortissements	2 100	6 018
	<b>67 993</b>	<b>53 793</b>

## Résultat avant impôts

	<b>82 583</b>	<b>76 550</b>
--	---------------	---------------

Impôts sur le résultat	(454)	2 713
------------------------	-------	-------

## Résultat net

	<b>83 037</b>	<b>73 837</b>
--	---------------	---------------

## Autre élément du résultat global qui ne sera pas reclassé au résultat net

Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages sociaux futurs, déduction faite des impôts	2 682	(13 351)
---	-------	----------

## Résultat global

	<b>85 719</b>	<b>60 486</b>
--	---------------	---------------

Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 (en milliers)	<b>186 114</b>	<b>173 055</b>
--	----------------	----------------

Résultat net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)	<b>0,45</b>	<b>0,43</b>
--	-------------	-------------

# Pour obtenir des documents d'information

## Un extrait des états financiers annuels au 31 mai 2020 est inclus aux présentes.

Le rapport financier annuel au 31 mai 2020 peut être consulté sur le site [Web.fondation.com](http://Web.fondation.com) ou encore sur le site [Web.sedar.com](http://Web.sedar.com). Le rapport financier intermédiaire au 30 novembre 2020 sera disponible au plus tard le 28 février 2021.

Si vous désirez recevoir un exemplaire sur papier de l'un ou l'autre de ces rapports, veuillez indiquer vos choix sur la carte-réponse ci-jointe.

Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des actions et du réinvestissement de tous les dividendes, le cas échéant, et ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un actionnaire, qui aurait pour effet de réduire le rendement. La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondation ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au [fondation.com/prospectus.php](http://fondation.com/prospectus.php).

## Carte-réponse

Je désire recevoir le ou les rapports suivants :

- Le rapport financier\* annuel au 31 mai 2020;
- Le rapport financier\* intermédiaire au 30 novembre 2020, disponible au plus tard le 28 février 2021.

Imprimez puis découpez la carte-réponse.

Retournez-la ensuite à Fondation au :

2175, boul. De Maisonneuve Est, bureau 103,  
Montréal (Québec) H2K 4S3.

Vous recevrez un exemplaire du ou des documents demandés.

### \* Le rapport financier comprend :

- les états financiers audités au complet, comprenant les notes et le rapport de l'auditeur indépendant;
- le rapport de gestion;
- le relevé audité du coût des investissements en capital de développement;
- le relevé des autres investissements (non audité);
- le répertoire de la quote-part de Fondation du coût des investissements effectués par les fonds partenaires ou spécialisés (non audité).

Nom :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :